

Somme Numérique

Budget supplémentaire 2019

Rapport explicatif

Comité syndical du 3 juin 2019

Le présent budget supplémentaire a pour objet de constater l'affectation des résultats de l'exercice 2018 et d'ajuster les crédits votés au budget primitif 2019.

En synthèse, l'inscription des reports d'investissement de l'exercice 2018 ainsi que les modifications apportées au budget supplémentaire donnent lieu aux prévisions budgétaires globales suivantes pour l'exercice 2019 :

	Crédits votés	Reports 2018 + BS 2019	Totaux budgets 2019
Budget principal - Fonctionnement	1 031 112,00	516 418,04	1 547 530,04
Budget principal - Investissement	906 002,00	1 310 479,42	2 216 481,42
Budget annexe - Fonctionnement	8 095 925,00	840 896,95	8 936 821,95
Budget annexe - Investissement	35 206 780,00	5 329 187,92	40 535 967,92

Budget principal

Section de fonctionnement

DEPENSES	Budget 2019	Reports 2018 et reprise des résultats	BS 2019	Total crédits 2019
Administration générale	593 200,00		90 000,00	683 200,00
Pilotage Administration électronique	81 950,00		3 000,00	84 950,00
Espaces Numériques de Travail	335 960,00		25 000,00	360 960,00
Amortissement des investissements	14 715,00		903,56	15 618,56
Virement en section d'investissement	5 287,00		397 514,48	402 801,48
TOTAL	1 031 112,00	0,00	516 418,04	1 547 530,04
RECETTES				
Cotisation des membres du syndicat mixte	687 273,00			687 273,00
Contributions et subventions ENT	334 460,00			334 460,00
Autres recettes diverses	7 200,00			7 200,00
Amortissement des subventions perçues	2 179,00			2 179,00
Excédent de fonctionnement antérieur reporté		516 418,04		516 418,04
TOTAL	1 031 112,00	516 418,04	0,00	1 547 530,04

En section de fonctionnement du budget principal, l'excédent cumulé des exercices précédents constaté au 31 décembre 2018 s'élevant à 516 418,04€ est affecté comme suit entre les sous-budgets :

- A hauteur de 90 000€ pour l'administration générale,
- A hauteur de 3 000€ pour le pilotage de l'Administration électronique,
- A hauteur de 25 000€ pour les Espaces Numériques de Travail,

Cela permet de conforter les prévisions inscrites au budget primitif sur des actions dont le montant des dépenses n'était pas encore connu, principalement les charges de fonctionnement des nouveaux locaux et la prestation d'évaluation des usages des ENT.

Il s'agit également de couvrir l'amortissement des dépenses d'investissement réalisées en 2018, pour un montant de 903,56€.

Le solde non affecté en section de fonctionnement pur un montant de 397 514,48€, est versé en section d'investissement.

Section d'investissement

DEPENSES	Budget 2019	Reports 2018 et reprise des résultats	BS 2019	Total crédits 2019
Matériels informatiques pour les ENT	886 000,00	27 073,20	279 000,00	1 192 073,20
Mobilier de bureau et matériels informatiques	7 300,00		10 000,00	17 300,00
Acquisition immobilière	0,00	900 000,00	10 000,00	910 000,00
Aménagements et travaux divers	0,00		94 929,22	94 929,22
Capital des emprunts	10 523,00		-10 523,00	0,00
Amortissement	2 179,00			2 179,00
TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	906 002,00	927 073,20	383 406,22	2 216 481,42
RECETTES				
Matériels ENT et subventions FEDER	886 000,00		279 000,00	1 165 000,00
Amortissement	14 715,00		903,56	15 618,56
Emprunt	0,00	900 000,00	-400 000,00	500 000,00
Excédent d'investissement antérieur	0,00	133 061,38		133 061,38
Virement de la section de fonctionnement	5 287,00		397 514,48	402 801,48
TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	906 002,00	1 033 061,38	277 418,04	2 216 481,42

Le versement de cette part d'excédent de fonctionnement cumulé en section d'investissement permet de financer l'acquisition des bureaux en partie sur fonds propres du syndicat mixte et ainsi d'alléger la charge de la dette. Le besoin d'emprunt initialement inscrit à hauteur de 900 000€ est ainsi diminué de 400 000€.

L'emprunt pour l'acquisition des locaux et du data center a été contractualisé auprès du Crédit agricole sur une durée de 15 ans au taux de 1,50%, avec des échéances annuelles dont le remboursement interviendra à partir d'avril 2020. Les crédits inscrits pour le remboursement du capital sont donc annulés.

Dans le domaine des Espaces Numériques de Travail, la rentrée scolaire 2019 s'annonce comme l'une des plus importantes en termes d'intégration de nouvelles classes. Les collectivités ainsi que les équipes de l'Education Nationale s'organisent et se mobilisent autour de ce projet, dans un cadre qui semble favorable avec une nouvelle plateforme ENT mise à disposition depuis septembre 2018 ainsi que l'accord du FEDER à hauteur de 40% en fonctionnement et en investissement, mais également des appels à projet de l'Etat fléchés sur l'équipement des écoles en milieu rural : « Ecoles Numériques Innovantes et Ruralité », Contrat de ruralité.

Cela se traduit, en investissement, par l'ajout de crédits pour l'acquisition des matériels informatiques dédiés achetés dans le cadre du groupement de commandes coordonnés par Somme Numérique.

Comme indiqué dans le rapport d'activités, en fin d'année 2018, 75% des écoles du département (maternelles + élémentaires) sont intégrées au dispositif ENT, correspondant à 392 écoles, 1519 classes pour 33 000 élèves.

MEMBRES	BUDGET 2019	besoin total 2019	ajout crédits BS
Amiens Métropole	250 000,00	250 000,00 €	- €
Nièvre et Somme	10 000,00	15 000,00 €	5 000,00 €
Avre Luce Noye	28 000,00	45 000,00 €	17 000,00 €
Terre de Picardie	50 000,00	72 000,00 €	22 000,00 €
Baie de Somme	35 000,00	35 000,00 €	- €
Grand Roye	45 000,00	61 000,00 €	16 000,00 €
Est de la Somme	82 000,00	135 000,00 €	53 000,00 €
Territoire Nord Picardie	50 000,00	40 000,00 €	- 10 000,00 €
Vimeu	10 000,00	15 000,00 €	5 000,00 €
Blangy sur Bresle	6 000,00	10 000,00 €	4 000,00 €
Ponthieu-Marquenterre	150 000,00	180 000,00 €	30 000,00 €
Somme Sud Ouest	15 000,00	47 000,00 €	32 000,00 €
Villes Sœurs	15 000,00	20 000,00 €	5 000,00 €
Val de Somme	15 000,00	25 000,00 €	10 000,00 €
Coquelicot	15 000,00	15 000,00 €	- €
Haute Somme	110 000,00	200 000,00 €	90 000,00 €
	886 000,00	1 165 000,00 €	279 000,00 €

L'excédent cumulé des exercices précédents d'un montant de 133 061,38€, est affecté pour les dépenses d'aménagement des nouveaux locaux du syndicat mixte (enseignes extérieures notamment).

Budget annexe

Section de fonctionnement

DEPENSES	Budget 2019	Reports 2018 et reprise des résultats	BS 2019	Total crédits 2019
Exploitation centre serveurs et hébergement	549 200,00			549 200,00
Réseau de fibre optique géré en affermage	1 827 010,00		360 000,00	2 187 010,00
Sous-total DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	2 376 210,00	0,00	360 000,00	2 736 210,00
Intérêts de la dette	1 365 000,00			1 365 000,00
Amortissement du réseau et matériels	3 200 000,00		326 973,00	3 526 973,00
Virement à la section d'investissement	1 154 715,00		153 923,95	1 308 638,95
Total dépenses	8 095 925,00	0,00	840 896,95	8 936 821,95
RECETTES				
Recettes du centre serveurs	345 000,00			345 000,00
Recettes du réseau	172 300,00			172 300,00
Redevances exploitation et commercialisation du réseau	1 438 340,00		281 000,00	1 719 340,00
Remboursement de frais par le délégataire	774 500,00			774 500,00
Services Haut débit et Très haut débit aux membres	390 000,00		0,00	390 000,00
Sous-total RECETTES DE FONCTIONNEMENT	3 120 140,00	0,00	281 000,00	3 401 140,00
Remboursement des annuités d'emprunts	2 584 000,00			2 584 000,00
Contribution des EPCI au financement du SDTAN	535 585,00			535 585,00
Remboursement de travaux pour le compte des membres	500 000,00			500 000,00
Reprise par annuité des subventions d'investissement	1 356 200,00		204 967,00	1 561 167,00
Excédent de fonctionnement cumulé des années précédentes		354 929,95		354 929,95
Total recettes	8 095 925,00	354 929,95	485 967,00	8 936 821,95

En section de fonctionnement du budget annexe, la charge nouvelle d'amortissement des investissements réalisés et réceptionnés en 2018 s'élève à 326 973€. Elle est compensée en partie en recette de fonctionnement par la reprise des subventions perçues en 2018 (204 967€).

Les prévisions de dépenses de fonctionnement du réseau sont complétées à hauteur de 360 000€, concernant les redevances et frais de passage du réseau fibre optique dû au fur et à mesure de son déploiement, notamment à Orange. Ces charges d'exploitation du réseau sont financées par le délégataire Covage dans le cadre de la convention de DSP.

Somme Numérique – rapport explicatif du budget supp

L'excédent cumulé des exercices précédents, non affecté en section d'investissement, reporté à hauteur de 354 929,95€, permet de financer ces dépenses prévisionnelles supplémentaires.

Ce budget supplémentaire est également l'occasion d'inscrire le montant réel des redevances d'usage du réseau dues au titre de l'exercice 2018.

Les redevances variables prévues dans le contrat au titre de la commercialisation du réseau fibre optique sont décomposées comme suit :

- une part variable par prises FTTH éligibles, c'est à dire au fur et à mesure des prises FTTH construites livrées au délégataire (20€ HT /moyenne des prises éligibles en N-1)
- une part variable par prise FTTH commercialisées, c'est à dire lorsque le délégataire perçoit du chiffre d'affaires de l'opérateur commercial qui vend du service sur cette prise (12€ HT /moyenne des prises commercialisées en N-1)
- une part variable sur les raccordements FTTH, à chaque raccordement d'usager final réalisé par le délégataire et financé par le syndicat mixte (19,78€ HT par site raccordé en N-1)

	Nombre de prises / sites justifiés au 31.12.2018	Montant unitaire	Montant des redevances
Prises FTTH éligibles	32 905	20€	658 100,00€ HT
Prises FTTH commercialisées	3083	12€	36 996,00€ HT
Raccordements finaux FTTH	3083	19,78€	60 981,74€ HT
Raccordements sites publics GFU	412	19,78€	8 149,36€ HT
TOTAL			764 227,10€ HT

Ces résultats permettent d'augmenter les recettes prévisionnelles du réseau de 281 000€ HT.

S'agissant de moyennes retenues pour le calcul des redevances, il est précisé que les travaux réceptionnés et livrés au délégataire au 31 décembre 2018, comprennent 41 606 prises FTTH.

L'équilibre de la section de fonctionnement permet de réaliser un virement complémentaire de 153 923,95€ en section d'investissement.

Section d'investissement

DEPENSES	Budget 2019	Reports 2018 et reprise des résultats	BS 2019	Total crédits 2019
Salle serveur	1 010 000,00	1 919 200,00		2 929 200,00
Investissements Réseau - études	600 000,00	60 957,50		660 957,50
Investissements Réseau - aménagement de sites, matériels informatiques	1 010 000,00	198 922,00	1 775 929,95	2 984 851,95
Investissements Réseau - travaux	29 500 000,00	550 162,55	-1 500 000,00	28 550 162,55
S/Total DEPENSES D'INVESTISSEMENT	32 120 000,00	2 729 242,05	275 929,95	35 125 172,00
Capital des emprunts	1 730 580,00			1 730 580,00
Transfert par annuité des subventions d'équipement	1 356 200,00		204 967,00	1 561 167,00
Déficit d'investissement	0,00	2 119 048,92		2 119 048,92
Total dépenses	35 206 780,00	4 848 290,97	480 896,95	40 535 967,92
RECETTES				
Financement programme STHD 2013-2018	7 000 000,00	1 060 925,59		8 060 925,59
Financement programme STHD 2019-2024	5 120 000,00			5 120 000,00
FEDER centre de services mutualisés	800 000,00			800 000,00
Emprunt	17 932 065,00	1 500 000,00		19 432 065,00
S/Total RECETTES D'INVESTISSEMENT	30 852 065,00	2 560 925,59	0,00	33 412 990,59
Affectation d'une partie de l'excédent de fonctionnement en section d'investissement	0,00	2 287 365,38		2 287 365,38
Amortissement	3 200 000,00		326 973,00	3 526 973,00
Virement de la section de fonctionnement	1 154 715,00		153 923,95	1 308 638,95
Total recettes	35 206 780,00	4 848 290,97	480 896,95	40 535 967,92

S'agissant de la section d'investissement, sont intégrées au présent budget supplémentaire, la reprise des amortissements des investissements et subventions perçues en 2018.

Concernant les investissements liés au déploiement du réseau fibre optique, il s'agit d'un rééquilibrage des crédits entre les chapitres 21 et 23, sans modification de l'objet et du contenu des opérations telles que définies au budget primitif, à savoir principalement terminer la phase 1 de déploiement du FTTH sur la communauté de communes des Villes Sœurs et commencer la phase 2 qui consiste à atteindre l'objectif 100% FTTH sur le territoire de Somme Numérique d'ici 2024.